



Sopra Group

Rapport semestriel ■
au 30 juin 2003

Sommaire

1. Rapport semestriel au 30 juin 2003	2
2. Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2003	3
2.1. Bilans consolidés	3
2.2. Comptes de résultats consolidés	4
2.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	5
2.4. Tableau des flux de trésorerie	6
2.5. Notes annexes aux comptes consolidés	7
3. Attestation des Commissaires aux Comptes	15



Sopra Group - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 40 855 440 euros - 326 820 065 RCS Annecy
Siège social : PAE Les Glaisins - FR 74940 Annecy-le-Vieux - Tél. : +33 (0)4 50 33 30 30
Direction Générale : 9 bis, rue de Presbourg - FR 75116 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 67 29 29

I. Rapport semestriel au 30 juin 2003

L'ACTIVITÉ AU PREMIER SEMESTRE 2003

Des résultats satisfaisants

Le premier semestre 2003 se qualifie par une bonne tenue de l'activité, bien que le chiffre d'affaires global indique une légère baisse de - 1,4 % à période comparable.

Dans un climat économique toujours aussi dégradé, Sopra Group montre une bonne résistance qui résulte de son offre commerciale performante, de sa très forte expertise dans la maîtrise des grands projets et de son innovation technologique. Ce positionnement a permis à la société de se renforcer sur ses principaux métiers (Conseil, Intégration de Systèmes et EAI), de gagner de nouveaux marchés et de créer de nouveaux emplois.

Par pôle d'activité, la situation se décompose ainsi :

- L'activité Conseil est à ce jour restructurée et présente une bonne résistance avec une légère baisse de 4,1 % de son chiffre d'affaires et une stabilité de son résultat.
- Le pôle Intégration de Systèmes et de Solutions en France, qui a connu une croissance de son chiffre d'affaires de + 0,9 % avec une nette progression du résultat, a remporté de beaux succès commerciaux, grâce à la performance de son offre, à sa capacité de mener des projets difficiles dans des systèmes complexes et à l'intégration de solutions technologiques avancées dans des domaines à forte valeur ajoutée.
- L'activité Intégration de Systèmes et de Solutions en Europe a régressé de 18,0 % en chiffre d'affaires en raison des diffi-

cultés principalement rencontrés sur les marchés allemand et italien. Par contre, la filiale espagnole accroît ses parts de marchés.

- Axway a généré un chiffre d'affaires de 35,2 millions d'euros pour une croissance totale de 9,3 % (croissance organique de 5,1 %). La baisse du résultat d'exploitation s'explique par un effet de base défavorable et pour partie par le SRAS qui a paralysé l'activité en Asie. La société a d'autre part accru ses dépenses en recherche et développement afin de maintenir son avance dans le domaine stratégique de l'EAI.

Commentaires financiers

- La société, qui a mis l'accent sur la réduction des charges, a réussi dans un contexte économique difficile à maintenir un excédent brut d'exploitation similaire à celui du premier semestre 2002 (+ 5,7 % du CA) tout en créant de nouveaux emplois.
- La baisse du résultat d'exploitation résulte de la hausse des dotations aux provisions.
- Le flux net de trésorerie généré par l'activité au premier semestre 2003 est de 8,1 millions d'euros.
- Le ratio d'endettement net sur capitaux propres, après distribution de dividende, est de 55 %. La société ne présente aucun engagement financier significatif lié à ses acquisitions.

PERSPECTIVES

Les résultats semestriels permettent à Sopra Group d'envisager des perspectives financières du même ordre que celles de l'année précédente. En termes de développement stratégique,

Sopra Group maintient ses ambitions d'être un acteur significatif en Europe en Intégration de Systèmes et de Solutions et, pour sa filiale Axway, d'être un acteur mondial en EAI.

2. Comptes semestriels consolidés au 30 juin 2003

2.1. Bilans consolidés aux 30 juin 2003, 30 juin 2002 et 31 décembre 2002

Actif (en milliers d'euros)	30/06/2003	30/06/2002	31/12/2002
Actif immobilisé			
■ Ecart d'acquisition	48 941	49 169	50 779
■ Immobilisations incorporelles	56 368	57 624	57 149
■ Immobilisations corporelles	23 454	23 240	24 282
■ Immobilisations financières	2 417	2 597	2 559
■ Titres mis en équivalence	–	–	–
Total de l'actif immobilisé	131 180	132 630	134 769
Actif circulant			
■ Stocks et en cours	483	572	356
■ Clients et comptes rattachés (net)	207 235	206 979	188 213
■ Autres créances et comptes de régularisation	17 463	19 343	15 299
■ Valeurs mobilières de placement	557	2 600	3 620
■ Disponibilités	8 751	10 356	11 821
Total de l'actif circulant	234 489	239 850	219 309
TOTAL DE L'ACTIF	365 669	372 480	354 078
Passif (en milliers d'euros)			
Capitaux propres (part du groupe)			
■ Capital	40 855	40 710	40 855
■ Primes	3 870	3 545	3 690
■ Réserves	61 238	49 832	49 018
■ Résultat	2 813	4 563	18 175
■ Ecart de conversion	– 816	341	49
Total des capitaux propres	107 960	98 991	111 787
Intérêts minoritaires	436	119	346
Provisions pour risques et charges	5 142	4 227	4 991
Dettes			
■ Emprunts et dettes financières	68 821	75 923	74 629
■ Fournisseurs et comptes rattachés (net)	21 786	24 391	22 395
■ Autres dettes et comptes de régularisation	161 524	168 829	139 930
Total des dettes	252 131	269 143	236 954
TOTAL DU PASSIF	365 669	372 480	354 078

2.2. Comptes de résultats consolidés pour les premiers semestres 2003 et 2002 et pour l'exercice 2002

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2003		30/06/2002		31/12/2002	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
■ Chiffre d'affaires	261 038	100,0	264 859	100,0	531 410	100,0
■ Autres produits d'exploitation	2 479		2 066		3 347	
Total des produits d'exploitation	263 517		266 925		534 757	
■ Achats consommés	20 451	7,8	24 913	9,4	47 204	8,9
■ Charges de personnel	184 589	70,7	182 109	68,8	354 411	66,7
■ Autres charges d'exploitation	36 679	14,1	37 980	14,3	74 522	14,0
■ Impôts et taxes	5 559	2,1	5 862	2,2	10 682	2,0
■ Dotations aux amortissements et aux provisions	6 260	2,4	4 840	1,8	9 916	1,9
Total des charges d'exploitation	253 538	97,1	255 704	96,5	496 735	93,5
Résultat d'exploitation	9 979	3,8	11 221	4,2	38 022	7,2
■ Charges et produits financiers	- 1 580	- 0,6	- 1 521	- 0,6	- 3 685	- 0,7
Résultat courant des entreprises intégrées	8 399	3,2	9 700	3,7	34 337	6,5
■ Charges et produits exceptionnels	25	0,0	16	0,0	- 1 391	- 0,3
■ Impôts sur les résultats	- 4 025	- 1,5	- 3 675	- 1,4	- 11 564	- 2,2
Résultat net des entreprises intégrées	4 399	1,7	6 041	2,3	21 382	4,0
■ Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	0,0	-	0,0	-	0,0
■ Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	- 1 496	- 0,6	- 1 523	- 0,6	- 3 058	- 0,6
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 903	1,1	4 518	1,7	18 324	3,4
■ Intérêts minoritaires	- 90	0,0	45	0,0	- 149	0,0
RÉSULTAT NET (part du groupe)	2 813	1,1	4 563	1,7	18 175	3,4

2.3. Tableau de variation des capitaux propres consolidés Part du groupe pour l'exercice 2002 et le premier semestre 2003

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total capitaux propres
Situation au 31 décembre 2001	40 710	3 502	34 788	24 075	520	103 595
■ Affectation du résultat 2001 et dividendes			15 852	- 24 075		- 8 223
■ Résultat de l'exercice - part du groupe				18 175		18 175
■ Augmentation de capital : levées d'options de souscription d'actions	145	188				333
■ Acquisition ou cession d'actions propres			- 1 631			- 1 631
■ Ecart de conversion			9		- 471	- 462
Situation au 31 décembre 2002	40 855	3 690	49 018	18 175	49	111 787
■ Affectation du résultat 2002 et dividendes			12 076	- 18 175		- 6 099
■ Résultat de l'exercice - part du groupe				2 813		2 813
■ Augmentation de capital : levées d'options de souscription d'actions		180				180
■ Acquisition ou cession d'actions propres			114			114
■ Ecart de conversion			30		- 865	- 835
Situation au 30 juin 2003	40 855	3 870	61 238	2 813	- 816	107 960

2.4. Tableau des flux de trésorerie pour les premiers semestres 2003 et 2002 et pour l'exercice 2002

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2003	30/06/2002	31/12/2002
Flux de trésorerie liés à l'activité			
■ Résultat net des sociétés intégrées	2 903	4 517	18 324
■ Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions	5 674	5 645	12 241
- Variation des impôts différés	743	1 105	- 101
- Résultat des sociétés mises équivalence	-	-	-
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	- 26	- 9	64
■ Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	9 294	11 258	30 528
■ Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-	-
■ Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 1 118	2 311	- 4 342
Flux net de trésorerie généré par l'activité	8 176	13 569	26 186
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
■ Acquisitions d'immobilisations	- 1 527	- 1 559	- 4 772
■ Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	268	70	354
■ Incidence des variations de périmètre	- 344	- 18 997	- 22 350
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 603	- 20 486	- 26 768
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
■ Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 6 099	- 8 120	- 8 120
■ Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-	- 103
■ Augmentations de capital en numéraire	180	43	344
■ Variation des autres fonds propres	93	- 1 217	- 1 889
■ Variation nette des emprunts	- 9 518	10 194	12 967
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 15 344	900	3 199
VARIATION DE TRÉSORERIE	- 8 771	- 6 017	2 617
■ Incidences des variations de cours des devises	- 74	12	94
Trésorerie d'ouverture	13 142	10 431	10 431
Trésorerie de clôture	4 297	4 426	13 142

2.5. Notes annexes aux comptes consolidés

I. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITÉS DE CONSOLIDATION, MÉTHODES ET RÈGLES D'ÉVALUATION

1.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les principes et normes comptables français et le règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

1.2. Modalités de consolidation

1.2.1. Méthodes de consolidation

La société Sopra Group est l'entreprise consolidante.

Les comptes des entreprises placées sous le contrôle exclusif de Sopra Group sont consolidés par intégration globale.

Les comptes des entreprises sur lesquelles Sopra Group exerce une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

Sopra Group n'exerce de contrôle conjoint sur aucune entreprise.

Sopra Group ne contrôle, directement ou indirectement, aucune entité ad hoc.

Les comptes des sociétés consolidées sont le cas échéant retraités afin d'assurer l'homogénéité des règles de comptabilisation et d'évaluation.

1.2.2. Ecarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence, constatée lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la part de l'entreprise détentrice dans les capitaux propres de la société acquise.

Par mesure de simplification, et compte tenu de la faible importance des sociétés acquises antérieurement à 1999, les écarts de première consolidation correspondants ont été portés pour la totalité de leur montant au poste « écarts d'acquisition » et font l'objet d'un amortissement sur une durée uniforme de 10 ans. Toutefois, les écarts de consolidation constatés lors de l'apport à Sopra Group en juin 1996 de la branche Ingénierie de SG2 ont été imputés directement sur les capitaux propres consolidés pour un montant total de 6,2 millions d'euros, conformément aux dispositions particulières visant ce type d'opération rémunérée par émission d'actions.

Compte tenu de la politique de croissance externe soutenue engagée par Sopra Group tant en France qu'en Europe, les écarts de première consolidation dégagés sur les acquisitions réalisées à compter de 1999 ont fait l'objet d'une démarche d'affectation à des éléments identifiables tels que fonds de commerce et progiciels. Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'un amortissement systématique mais peuvent, le cas échéant, donner lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation si leur évaluation à la clôture d'un exercice se révélait inférieure à la valeur inscrite dans les comptes.

Sopra Group a appliqué la méthode dérogatoire dite du « pooling » à l'acquisition des titres des sociétés du Groupe Orga Consultants, conformément à ce qui avait été communiqué à l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2000 ayant statué sur ces apports de titres et leur rémunération, et aux textes en permettant l'emploi. L'application de cette méthode a conduit à imputer directement sur la prime d'apport de 79,6 millions d'euros une différence de première consolidation de 79,5 millions d'euros.

Les progiciels font l'objet d'un amortissement sur une durée pouvant aller jusqu'à 10 ans.

Les écarts d'acquisition, correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs identifiés, sont amortis sur une durée pouvant aller jusqu'à 20 ans.

1.2.3. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères

La conversion des états financiers des sociétés étrangères a été effectuée au taux de change de fin d'exercice pour l'ensemble des postes du bilan et au taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat. Les différences de conversion sont portées dans les capitaux propres en écart de conversion.

1.2.4. Date de clôture des exercices des entreprises consolidées

Les comptes des sociétés consolidées font tous l'objet d'une situation intermédiaire au 30 juin 2003.

1.2.5. Opérations et comptes intra-groupe

Les opérations et comptes intra-groupe font tous l'objet d'une élimination.

1.3. Méthodes et règles d'évaluation

1.3.1. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont enregistrés en totalité dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

1.3.2. Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce acquis ne font plus, depuis 1999, l'objet d'un amortissement systématique, mais donnent lieu, le cas échéant, à constitution d'une provision pour dépréciation si leur évaluation, conduite à la fin de chaque exercice, fait apparaître une valeur inférieure à la valeur inscrite dans les comptes. Les amortissements antérieurement pratiqués ont été conservés.

Les fonds de commerce résultant d'affectations d'écarts de première consolidation concernant des acquisitions réalisées à compter de 1999 ne sont pas amortis (cf. § 1.2.2.).

Les écarts d'acquisitions sont amortis sur des durées pouvant aller jusqu'à 20 ans (cf § 1.2.2.).

Les progiciels acquis sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur 3, 5 ou 10 ans.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2003, le Directoire a pris la décision d'engager une démarche globale d'évaluation des actifs incorporels du groupe liés aux opérations de croissance externe conduites au cours des dernières années. Une analyse de ces éléments incorporels par nature, métier et secteur est fournie à la note 6.3 de l'annexe.

1.3.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilisation estimées des différentes catégories d'immobilisations :

■ Constructions	25 ans
■ Agencements	10 ans
■ Matériel et outillage	3 à 5 ans
■ Matériel de transport	5 ans
■ Mobilier, matériel de bureau	5 à 10 ans

1.3.4. Titres de participation non consolidés

Les titres de participation des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire de ces titres correspond à leur valeur d'usage déterminée en tenant compte de la situation nette réestimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire ainsi définie est inférieure à la valeur d'acquisition.

1.3.5. Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de clôture. Les pertes de change latentes donnent lieu à constitution d'une provision.

1.3.6. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé selon les méthodes suivantes :

- Prestations de formation, d'assistance, de conseil, de réalisation en régie : à la facturation ;
- Prestations et réalisations au forfait et licences de droit d'usage : selon la méthode de l'avancement, en fonction du prix de vente. Seuls 90 % des montants prévus aux contrats sont retenus pour la valorisation des projets en cours, les 10 % restants ne pouvant être pris en compte qu'à partir de la livraison, en totalité ou de manière échelonnée. En général, l'avancement est déterminé en déduisant du budget disponible (90 % du montant contractuel) le budget nécessaire à la couverture totale des jours restant à engager. Cependant, dans le cas de contrats importants et complexes, le chiffre d'affaires et la marge peuvent être comptabilisés en fonction de l'avancement du projet calculé au prorata des charges engagées sur les charges prévisionnelles totales. Les prestations en cours non facturées sont comptabilisées en comptes clients et rattachés ;
- Prestations associées à la mise en œuvre des progiciels : elles font l'objet de contrats distincts et sont gérées selon les modes régie et/ou forfait exposés ci-dessus ;
- Maintenance des progiciels : les redevances facturées sont rattachées à l'exercice prorata temporis.

1.3.7. Contrats de crédit-bail

- Crédit-bail immobilier : les locaux d'Annecy, objets de contrats de crédit-bail immobilier, sont depuis l'origine traités dans les comptes consolidés comme si Sopra Group les avait acquis à crédit. Les constructions sont immobilisées et font l'objet d'un amortissement linéaire sur 25 ans.
- Crédit-bail mobilier : les équipements informatiques financés par crédit-bail sont traités comme si les biens correspondants avaient été acquis à crédit. Ils sont immobilisés et sont amortis linéairement sur 4 ans.

1.3.8. Instruments financiers

Au 30 juin 2003, aucun instrument de couverture de taux ou de change n'était utilisé.

1.3.9. Engagements de retraite

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées de la manière suivante : les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite. Il n'a pas été pratiqué d'actualisation ni de revalorisation des salaires et il est considéré que les départs se font à l'initiative de l'employeur. Compte tenu du taux de rotation du personnel propre au secteur d'activité et du niveau peu élevé de l'âge moyen, seuls les engagements relatifs aux salariés âgés de 50 ans et plus sont provisionnés.

1.3.10. Impôts différés

Les comptes consolidés tiennent compte, selon la méthode du report variable, des impositions différées résultant :

- des différences temporaires issues des déclarations fiscales,
- et des écritures spécifiques à la consolidation.

Il n'y a pas d'impôts différés résultant :

- de déficits reportables,
- et de distributions.

L'application d'une méthode d'actualisation à ces impôts différés produit des résultats quasiment identiques à ceux avant actualisation. De ce fait, il a été décidé de conserver ces dernières valeurs.

1.3.11. Plans de souscription d'actions

a. Rabais excédentaire

Les charges sociales et fiscales liées au rabais excédentaire font l'objet d'une provision estimée en fonction notamment de la probabilité d'exercice de l'option dans les délais de levée consentis et de l'évolution des cours de bourse.

b. Cession ou conversion au porteur dans le délai d'indisponibilité

Conformément aux règlements des différents plans d'options, les actions résultant des levées d'options ne peuvent être converties au porteur ou cédées pendant le délai d'indisponibilité légal. De ce fait, aucune provision pour charge n'est à comptabiliser.

1.4. Application des méthodes préférentielles

Sopra Group applique les deux méthodes préférentielles suivantes :

- les contrats de crédit-bail sont comptabilisés comme si les biens correspondants avaient été acquis à crédit,
- les opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées suivant la méthode de l'avancement.

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées partiellement : seuls les engagements relatifs aux collaborateurs âgés de 50 ans et plus sont comptabilisés, compte tenu du taux de rotation du personnel propre au secteur d'activité et du niveau peu élevé de l'âge moyen.

1.5. Aménagements retenus pour l'établissement des comptes intermédiaires

Les comptes au 30 juin ont été arrêtés suivant les mêmes principes que ceux appliqués aux comptes annuels à l'exception de la participation des salariés qui a été comptabilisée sur la base de la prévision faite pour l'année 2003 et prorataée en fonction des résultats semestriels des sociétés concernées.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.1. Liste des entreprises consolidées au 30 juin 2003

Société	Pays	% contrôle	% intérêt	Méthode de consolidation
■ Sopra Group	France	–	–	Société-mère
■ Orga Consultants	France	100,0 %	100,0 %	IG
■ Orga Kienbaum	France	55,0 %	55,0 %	IG
■ Open Step	France	66,0 %	66,0 %	IG
■ Sopra Group Ltd	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %	IG
■ CS Rand	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %	IG
■ Sopra Benelux	Belgique	100,0 %	100,0 %	IG
■ Sopra Luxembourg	Luxembourg	100,0 %	100,0 %	IG
■ Sopra Group GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %	IG
■ Nexio	Allemagne	51,0 %	51,0 %	IG
■ Sopra Informatique	Suisse	100,0 %	100,0 %	IG
■ Sopra Group SpA	Italie	100,0 %	100,0 %	IG
■ Sopra Informatica	Espagne	100,0 %	100,0 %	IG
■ Sopra Group Informatica ECL	Espagne	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Software	France	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway UK Ltd	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Srl	Italie	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Software Iberia	Espagne	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Integra AB	Suède	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway AB	Suède	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Intelligra AB	Suède	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Nordic AB	Suède	67,0 %	67,0 %	IG
■ Viewlocity Ltd *	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway BV	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %	IG
■ Viewlocity GmbH *	Allemagne	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Software China	Chine	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Pte Ltd	Singapour	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Ltd	Hong Kong	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Software Sdn Bhd	Malaisie	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Pty Ltd	Australie	100,0 %	100,0 %	IG
■ Axway Inc.	Etats-Unis	100,0 %	100,0 %	IG

IG : Intégration globale.

* Dissolution en cours - transfert d'activité réalisé au 1^{er} janvier 2003 sur la société Axway préexistante.

2.2. Evolutions du périmètre de consolidation

2.2.1. Evolutions par rapport au 31/12/2002

La seule modification du périmètre de consolidation par rapport au 31 décembre 2002 concerne l'intégration globale à compter du 1^{er} avril 2003 de la société Sopra Group Informatica ECL, anciennement dénommée Soleri-ECL. Cette société,

acquise, pour un montant de 36 milliers d'euros, auprès du groupe Deutsche Telekom / T-Systems, est spécialisée en intégration de systèmes informatiques. Elle dispose d'une clientèle de grands comptes, notamment dans la Banque et la Distribution, et emploie 70 collaborateurs à Madrid.

Les chiffres de cette activité n'étant pas significatifs au regard de l'ensemble consolidé, il n'a pas été établi de comptes pro-forma.

2.2.2. Evolutions par rapport au 30/06/2002

- La société Open Step est consolidée depuis le 1^{er} avril 2002.
- Les sociétés acquises auprès de Viewlocity en Europe sont consolidées depuis le 1^{er} avril 2002.
- Les sociétés suédoises Axway Nordic et Axway Intelligra sont consolidées depuis le 1^{er} juillet 2002, date de leur création.

- Les sociétés acquises auprès de Viewlocity en Asie sont consolidées depuis le 1^{er} août 2002, date de leur acquisition.
- Les sociétés Axway en Australie et Axway aux USA sont consolidées depuis le 1^{er} octobre 2002, date de leur création.

3. EFFECTIFS

	30/06/2003	30/06/2002	31/12/2002
France	5 150	5 020	4 900
International	1 100	1 140	1 100
Total	6 250	6 160	6 000

4. ENDETTEMENT NET

4.1. Tableau d'analyse

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2003	30/06/2002	31/12/2002
■ Emprunts auprès des établissements de crédit	43 806	47 959	53 626
■ Emprunts liés au retraitement des contrats de crédit-bail mobilier	5 739	5 615	6 163
■ Emprunts liés au retraitement des contrats de crédit-bail immobilier	94	272	187
■ Participation des salariés	14 171	13 548	12 354
■ Concours bancaires courants	5 011	8 529	2 299
Total emprunts et dettes financières	68 821	75 923	74 629
Valeurs mobilières de placement	- 557	- 2 600	- 3 620
Disponibilités	- 8 751	- 10 356	- 11 821
Montant de l'Endettement Net	59 513	62 967	59 188

4.2. Ventilation par échéance de l'endettement net

<i>(en milliers d'euros)</i>	2 ^e semestre 2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
■ Emprunts auprès des établissements de crédit	11 225	14 753	7 938	6 740	3 150	-	43 806
■ Emprunts liés au retraitement des contrats de crédit-bail mobilier	1 255	2 171	1 515	716	82	-	5 739
■ Emprunts liés au retraitement des contrats de crédit-bail immobilier	94	-	-	-	-	-	94
■ Participation des salariés	-	3 008	3 182	1 659	3 194	3 128	14 171
■ Concours bancaires courants	5 011	-	-	-	-	-	5 011
Total emprunts et dettes financières	17 585	19 932	12 635	9 115	6 426	3 128	68 821
■ Valeurs mobilières de placement	- 557	-	-	-	-	-	- 557
■ Disponibilités	- 8 751	-	-	-	-	-	- 8 751
Montant de l'endettement net	8 277	19 932	12 635	9 115	6 426	3 128	59 513

5. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2003	30/06/2002	31/12/2002
■ Cessions d'actifs immobilisés	33	9	- 64
■ Primes vacances (ajustement de période)	-	-	- 1 177
■ Produits et charges exceptionnels divers	- 8	7	- 150
Total	25	16	- 1 391

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

6.1. Activité par métiers

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2003		30/06/2002		31/12/2002	
■ Intégration de Systèmes et de Solutions - France	172,0	65,9 %	170,3	64,3 %	344,5	64,8 %
■ Conseil	18,8	7,2 %	19,6	7,4 %	36,7	6,9 %
■ Intégration de Systèmes et de Solutions - Europe	35,0	13,4 %	42,7	16,1 %	80,2	15,1 %
■ Axway	35,2	13,5 %	32,2	12,2 %	70,0	13,2 %
Total	261,0	100,0 %	264,8	100,0 %	531,4	100,0 %

6.2. Activité par marchés

	30/06/2003	30/06/2002	31/12/2002
■ Banque et Assurance	32,8 %	33,0 %	34,0 %
■ Industrie	20,4 %	18,0 %	18,0 %
■ Services (dont Immobilier)	19,2 %	21,0 %	20,0 %
■ Télécoms	11,1 %	11,0 %	11,0 %
■ Secteur Public	11,2 %	11,0 %	11,0 %
■ Distribution	5,3 %	6,0 %	6,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

6.3. Résultats sectoriels

Intégration de Systèmes et de Solutions - France

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2003		30/06/2002		31/12/2002	
■ Chiffre d'affaires	172,0		170,3		344,5	
■ Excédent brut d'exploitation	14,1	8,2 %	11,2	6,6 %	39,6	11,5 %
■ Résultat d'exploitation	10,5	6,1 %	8,6	5,0 %	32,8	9,5 %

Conseil

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2003		30/06/2002		31/12/2002	
■ Chiffre d'affaires	18,8		19,6		36,7	
■ Excédent brut d'exploitation	1,2	6,4 %	1,3	6,6 %	1,1	3,0 %
■ Résultat d'exploitation	1,1	5,9 %	1,2	6,1 %	0,9	2,5 %

Intégration de Systèmes et de Solutions - Europe

(en millions d'euros)	30/06/2003		30/06/2002		31/12/2002	
■ Chiffre d'affaires	35,0		42,7		80,2	
■ Excédent brut d'exploitation	- 1,0	- 2,9 %	- 1,0	- 2,3 %	- 2,1	- 2,6 %
■ Résultat d'exploitation	- 1,3	- 3,7 %	- 1,4	- 3,3 %	- 3,0	- 3,7 %

Axway

(en millions d'euros)	30/06/2003		30/06/2002		31/12/2002	
■ Chiffre d'affaires	35,2		32,2		70,0	
■ Excédent brut d'exploitation	0,7	2,0 %	3,7	11,5 %	8,3	11,9 %
■ Résultat d'exploitation	- 0,3	- 0,9 %	2,8	8,7 %	7,3	10,4 %

6.4. Eléments incorporels

Ecarts d'acquisition	IIS France	Conseil	ISS Europe	Axway	Total
VALEUR NETTE (en milliers d'euros)					
Au 1 ^{er} janvier 2003	4 130	1 550	23 837	21 262	50 779
Dotations aux amortissements	- 177	- 44	- 626	- 616	- 1 463
Ecarts de conversion	-	-	- 437	-	- 437
Ajustements	-	-	21	41	62
Au 30 juin 2003	3 953	1 506	22 795	20 687	48 941
Fonds de commerce					
VALEUR NETTE (en milliers d'euros)					
Au 1 ^{er} janvier 2003	21 193	1 829	26 170	2 527	51 719
Ecarts de conversion	-	-	- 94	-	- 94
Au 30 juin 2003	21 193	1 829	26 076	2 527	51 625
Total Ecarts d'acquisition et Fonds de commerce au 30 juin 2003	25 146	3 335	48 871	23 214	100 566

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1. Engagements hors bilan liés à l'activité courante

(en milliers d'euros)

■ Effets escomptés non échus	-
■ Cautions bancaires pour dépôts de garantie des locaux loués	3 223
■ Cautions bancaires pour garantie de bonne fin sur projets	2 023
■ Engagements de retraite non provisionnés (- 50 ans)	281
■ Nantissements, hypothèques et sûretés réelles	-
■ Instruments de couverture de taux	-
■ Instruments de couverture de change	-

7.2. Engagements hors bilan liés aux opérations d'acquisition

■ Complément de prix SSTI : les accords conclus lors de l'acquisition de l'activité SSTI à Toulouse comprennent une clause de complément de prix d'un montant maximum de 350 000 euros déterminé en fonction de la performance économique de cette activité pendant la période allant du 1^{er} décembre 2002 au 31 mai 2004.

■ Complément de prix Viewlocity : cette clause n'a pas trouvé à s'appliquer compte tenu de la performance réalisée sur le contrat OEM pour la période allant du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003, date d'échéance de la clause.

- Acquisition des titres Axway Nordic : les accords conclus avec les actionnaires minoritaires d'Axway Nordic prévoient la possibilité d'un rachat de leur participation (33 %) en 2005 pour un montant maximal de 1 million d'euros.
- Acquisition de titres Open Step : Orga Consultants a racheté fin septembre 2003, les 34,0 % du capital d'Open Step, conformément aux engagements conclus avec les actionnaires minoritaires.

7.3. Clauses d'exigibilité anticipée des dettes financières

Certains financements à moyen terme souscrits auprès des établissements de crédit comportent des clauses d'engagement

(« covenants ») dont le non-respect pourrait éventuellement entraîner l'exigibilité anticipée des crédits concernés, si les établissements bancaires en cause jugeaient opportune la mise en œuvre de ces engagements.

Ces clauses concernent une partie seulement des lignes de crédit dont bénéficient Sopra Group et Axway Software pour un montant de 25,9 millions d'euros sur un total de dettes financières (montants mobilisés) auprès des établissements de crédit s'élevant à 43,8 millions d'euros au 30 juin 2003.

Les ratios les plus communément utilisés concernent :

- le taux d'endettement net sur capitaux propres qui ne doit pas excéder 100 % dans la majorité des cas,
- le rapport Endettement à plus d'un an sur la marge brute d'autofinancement qui généralement doit être inférieur à 3.

8. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Aucun événement significatif susceptible d'avoir une influence sur l'activité 2003 n'est intervenu après la clôture des comptes au 30 juin 2003.

Sopra Group a annoncé, le 6 octobre 2003, le projet d'acquisition de la société Inforsud Ingénierie, spécialisée en informatique bancaire.

Ce projet d'acquisition, qui devrait se concrétiser d'ici la fin du mois de décembre 2003, renforcerait significativement Sopra Group dans le monde bancaire et financier.

3. Attestation des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Sopra Group et en application de l'article L.232- 7 du Code de Commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes intermédiaires consolidés de la société Sopra Group, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2003 au 30 juin 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes intermédiaires consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation à la fin de ce semestre.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les informations données dans la note 1.3.2 de l'Annexe relative à l'évaluation des actifs incorporels.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes intermédiaires consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes intermédiaires consolidés.

Fait à Paris, le 22 octobre 2003

Les Commissaires aux Comptes

Auditeurs & Conseils Associés
Jean-Marcel Denis

Mazars & Guérard
Pierre Sardet

